

Agenda Provisoire

Cet agenda sera finalisé un mois
avant l'ouverture du Congrès.

Congrès Mondial sur la Justice Juvénile

Centre International de Conférences
de Genève (www.cicg.org)

26-30 Janvier 2015

© Tdh / Odile Meylan



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten EDA
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Federal Department of Foreign Affairs FDFA
Departamento Federal de Asuntos Exteriores DFAE



Terre des hommes

Aide à l'enfance.

tdh.ch

Organisé par la **Suisse** et par la **Fondation Terre des hommes**, le **CONGRES MONDIAL SUR LA JUSTICE JUVENILE** se veut une étape de référence dans l'application des normes internationales.

Les Etats et la société civile sont invités à y participer pour partager leurs expériences, leçons apprises et bonnes pratiques dans un esprit de dialogue entre les cultures et dans le respect des droits des enfants en conflit avec la loi, des enfants victimes et témoins, et ce dans l'intérêt de la communauté toute entière.

Le **Département fédéral des affaires étrangères**, l'**Office fédéral de la justice** et la **Fondation Terre des hommes** ont conçu l'Agenda du Congrès pour améliorer le système institutionnel de justice juvénile et faire respecter les droits fondamentaux des enfants concernés, en application des instruments juridiques ratifiés par les Etats.

L'**Agenda** a été construit selon les grands chapitres suivants:

Lundi	26 janvier	Accueil et ouverture du Congrès
Mardi	27 janvier	Normes internationales et pluralité des systèmes juridiques La prévention
Mercredi	28 janvier	Renforcer le système de justice juvénile
Jeudi	29 janvier	Bonnes pratiques dans l'exécution des décisions judiciaires
Vendredi	30 janvier	Mécanismes internationaux et coopération régionale Clôture du Congrès

Les séances plénières se tiendront en trois langues (anglais, français, espagnol, avec traduction simultanée) et comporteront des présentations d'experts, des présentations de pays et des tables rondes.

Les ateliers thématiques permettront aux participants de contribuer aux travaux du Congrès, dont les résultats seront centralisés par le Comité thématique pour diffusion. La documentation des ateliers sera mise à libre disposition des participants lors du Congrès.

Chaque participant recevra une clé USB avec les documents essentiels relatifs aux thèmes traités par le Congrès et pourra compléter sa documentation par thème d'atelier, selon ses centres d'intérêt. Chaque Etat, comme chaque organisation, pourra diffuser ses documents sur des tables mises à leur disposition gratuitement dans l'enceinte du Congrès.

Les organisateurs souhaitent vivement que chaque participant tire avantage de cet événement international pour renforcer ses compétences opérationnelles et enrichir son réseau.

Lundi 26 janvier

Accueil et ouverture du Congrès

Dès 13 heures

Enregistrement et accueil des participants

16 h 30 - 17 h 30

Cérémonie d'Ouverture

Le Département Fédéral des Affaires Etrangères déterminera les intervenants et l'organisation protocolaire de la cérémonie.

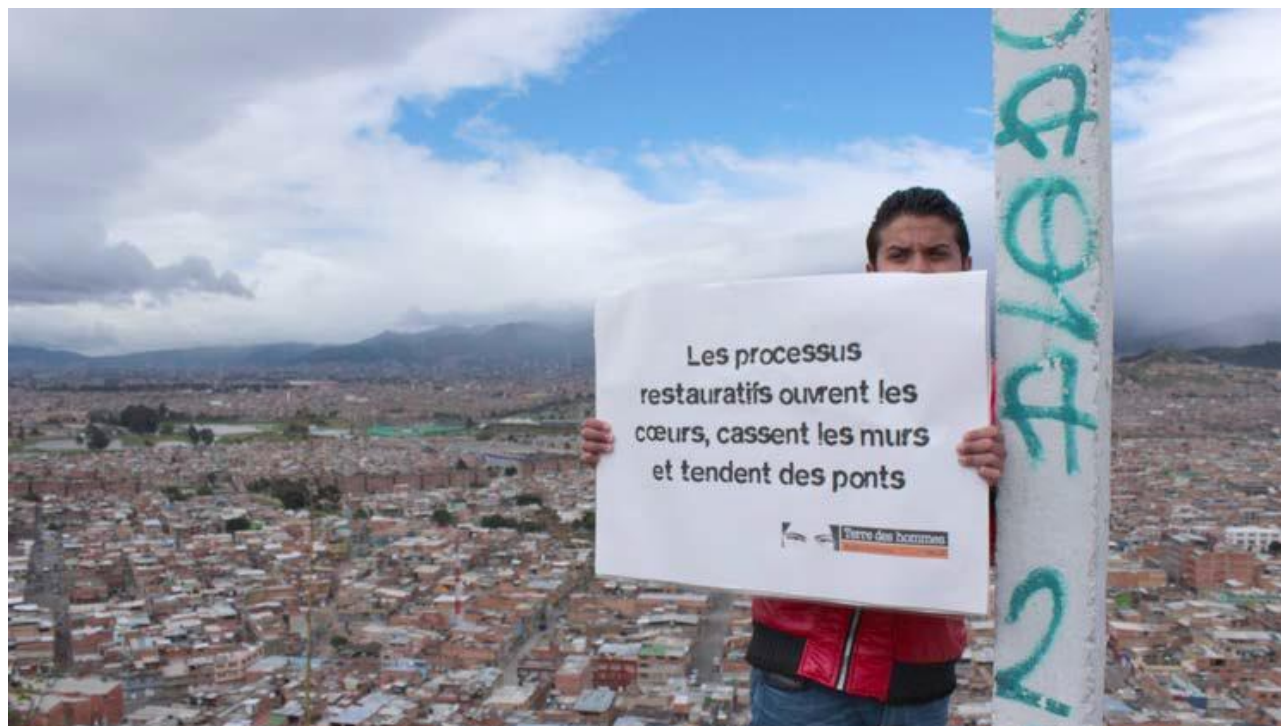
- Représentant de la Confédération
- Représentations officielles
- Fondation Terre des hommes

17 h 30 - 18 h 30

- Projection de films sur la justice juvénile
- Témoignages directs

18 h 30 - 19 h 45

Cocktail de bienvenue



Mardi 27 Janvier

Normes internationales et pluralité des systèmes juridiques

08 h 45 - 09 h 00

Informations logistiques et agenda de la journée*

09 h 00 - 09 h 20

Présentation de l'agenda du Congrès*

Représentant du Comité thématique du Congrès : esprit général du congrès - Choix des thèmes et experts.

09 h 20 - 10 h 20

Présentations d'experts: Cadre général de la justice juvénile (20 min. chacune)*

- L'esprit et les principes de la justice juvénile, selon une approche « droits de l'enfant » (UNICEF)
- La place de la justice juvénile dans la réforme globale de la justice et dans une perspective de développement (ONU DC)
- Définition, principes et esprit de la justice juvénile restauratrice

10 h 20 - 10 h 50

Pause - café

10 h 50 - 12 h 00

Présentations par pays*

- Des Délégués nationaux présentent le fonctionnement de leur système de justice juvénile au regard de la diversité des fondements du droit

Comment certains pays gèrent-ils la diversité des fondements juridiques avec le souci de la conformité aux normes internationales ?

12 h 00 - 12 h 45

Table ronde d'experts*

- Commentaires sur la diversité des fondements juridiques à l'intérieur d'un pays face aux normes internationales

Des experts contribuent à la réflexion sur les difficultés dans le travail législatif, l'exécution des décisions judiciaires, la formation des acteurs, etc.

12 h 45 - 14 h 30

Repas (au CICG)

Mardi 27 Janvier

La prévention

14 h 30 - 15 h 30

Présentations par pays *

- Des Délégués nationaux présentent la politique de prévention en vigueur dans leurs pays

A l'aide d'exemples brefs de bonnes pratiques, les orateurs illustrent les principes et les méthodes de politique de prévention de la délinquance juvénile.

15 h 30 - 16 h 30

Table ronde d'experts *

- Commentaires sur les approches de la prévention

Ces experts contribuent à la réflexion par leurs conseils et suggestions en matière de stratégie de prévention.

16 h 30 - 17 h 00

Pause-café

Ateliers

17 h 00 - 18 h 45

Atelier 1 - Les différentes approches de la prévention

A partir des présentations précédentes, les participants échangent leurs expériences, leurs innovations et leurs opinions sur l'efficacité des approches mentionnées. Une attention particulière sera portée sur la prévention dite « secondaire ».

Chaque atelier se déroulera dans chacune des 3 langues du congrès

Atelier 2 - Justice coutumière et normes internationales

Les participants confrontent leurs expériences sur la juxtaposition de fondements divers du droit face aux normes internationales.

Mercredi 28 Janvier

Renforcer le système de justice juvénile

08 h 45 - 09 h 00

Informations logistiques et agenda de la journée *

09 h 00 - 10 h 20

Présentations d'experts (20 min. chacune) *

- **Élaboration et amélioration des lois et procédures en justice juvénile**
Quels sont les leviers pour refonder ou améliorer la loi? Comment mobiliser la société civile et susciter l'assentiment de l'opinion publique, en vue de la réinsertion?
- **Les garanties judiciaires et la participation de l'enfant à tous les stades de la procédure**
Le droit à la défense et la participation de l'enfant dans la procédure, selon son âge et sa maturité.
- **La diversion et l'éventail des mesures non-privatives de liberté**
Présentation des diverses mesures non-privatives de liberté, avec leurs avantages et difficultés pour la réinsertion.
- **Contenu et méthode des formations initiales et continues des acteurs concernés**
Quels sont les critères de qualité des contenus et méthodes de formation? Comment évaluer l'impact des formations sur la pratique des acteurs en justice juvénile?

10 h 20 - 10 h 50

Pause-café

10 h 50 - 12 h 00

Présentations par pays *

- Des Délégués nationaux présentent les leçons apprises sur la réforme de leur système de justice juvénile
Des Délégués de pays présentent leurs leçons apprises sur les défis d'une réforme du système de justice et sur les moyens de les surmonter.

12 h 00 - 12 h 45

Table ronde d'experts *

- Discussion sur l'amélioration des lois et procédures en justice juvénile
Les experts commentent les leviers permettant de surmonter les défis et obstacles d'une réforme législative.

12 h 45 - 14 h 30

Repas (au CICG) + Tribune des participants

Chaque participant (pré-inscription obligatoire) dispose de 10 minutes pour exposer l'argument de son document qui sera rendu disponible pour les participants.

Mercredi 28 Janvier

Renforcer le système de justice juvénile

Ateliers

14 h 30 - 16 h 30

Choix parmi les ateliers simultanés sur différents sujets ;
traduction à déterminer selon demandes

Atelier 3 - Leçons apprises sur la réforme du système de justice juvénile

Les participants échangent leurs expériences et bonnes pratiques sur le processus de réforme et notamment dans l'instauration d'une justice juvénile restauratrice.

Atelier 6 - Leçons apprises sur la collecte des données et l'établissement des statistiques

Atelier technique pour diffusion et échanges de méthodes pratiques et outils nécessaires à la bonne gestion d'un système de justice juvénile.

Atelier 4 - Leçons apprises sur la protection des enfants victimes et témoins

Rappel des normes internationales et partage d'expériences sur les systèmes de protection.

Atelier 7 - Leçons apprises dans la sensibilisation de l'opinion publique aux principes et pratiques de la justice juvénile

Comment convaincre de la nécessité des méthodes éducatives et non-privatives de liberté, en vue de la réinsertion des enfants dans l'intérêt de la communauté?

Atelier 5 - Leçons apprises sur la justice juvénile appliquée aux enfants migrants

Propositions sur le traitement des infractions commises par des mineurs migrants, légaux ou illégaux, victimes de trafics, etc.

Atelier 8 - Leçons apprises sur l'approche-genre dans le système de justice juvénile

Comment lutter contre la discrimination fondée sur le genre dans les lois et dans les pratiques en justice juvénile ?

Dès 17 h 00

Présentation de films en relation avec la justice juvénile

ou

Temps libre

Visites extérieures, side-events éventuels, etc.

Jeudi 29 Janvier

Bonnes pratiques dans l'exécution des décisions judiciaires

08 h 45 - 09 h 00

Informations logistiques et agenda de la journée *

09 h 00 - 10 h 20

Présentations d'experts (20 min. chacune) *

- Le respect des droits de l'enfant dans l'application des mesures privatives de liberté
Comment assurer le monitoring du respect des droits de l'enfant privé de liberté ?
- La diversion et l'application des mesures non-privatives de liberté : facteurs de réussite
Conditions préalables à la mise en œuvre des mesures non-privatives de liberté pour favoriser la réinsertion et éviter la récidive.
- Le rôle des familles
Comment renforcer le rôle de la famille dans la procédure (de l'interpellation à la réinsertion du mineur) ?
- Les indicateurs et l'évaluation de l'exécution des décisions judiciaires
Présentation technique des indicateurs praticables et des outils d'évaluation.

10 h 20 - 10 h 50

Pause-café

10 h 50 - 11 h 50

Présentations par pays *

- La coordination entre les acteurs publics et la société civile en vue de la réinsertion
Des Délégués nationaux échangent sur les conditions et mécanismes de coordination entre acteurs publics et société civile.

11 h 50 - 12 h 50

Table ronde d'experts *

- Commentaires sur les bonnes pratiques dans l'exécution des décisions judiciaires

12 h 50 - 14 h 45

Repas (au CICG) + Tribune des participants

Chaque participant (pré-inscription obligatoire) dispose de 10 minutes pour exposer l'argument de son document qui sera rendu disponible pour les auditeurs.

Ateliers

14 h 45 - 16 h 45 - Traduction selon inscriptions

Atelier 9 - Pratiques innovantes en justice juvénile restauratrice

Comment articuler l'intérêt supérieur de l'enfant, celui de la victime et le rôle de la communauté dans la perspective de réinsertion ?

Atelier 10 - La gestion des situations individuelles - «case management»

Outils de coordination et partage des données.

Atelier 11 - Cadre budgétaire et efficacité économique des décisions judiciaires

Outils de planification budgétaire et évaluation du coût/efficacité des différentes mesures.

Atelier 12 - La santé physique et mentale des mineurs dans un contexte de privation de liberté

Quelle prise en charge des mineurs de santé fragile ? Comment prévenir la violence dans les lieux de privation de liberté ? Comment évaluer l'impact de la privation de liberté sur la santé mentale d'un enfant ?

Atelier 13 - L'approche psychosociale dans la prise en charge et la réinsertion des enfants victimes et témoins

Échanges sur les bonnes pratiques du suivi psychosocial des enfants victimes et témoins, et sur les ressources et les formations qu'elles supposent.

Atelier 14 - La prévention de la violence institutionnelle

Les outils de prévention institutionnelle de la violence physique et psychologique dans le cadre de la procédure judiciaire.

16 h 45 - 17 h 15

Pause-café

17 h 15 - 18 h 45

Les deux ateliers se dérouleront respectivement dans chacune des trois langues du Congrès

« Sonnettes d'alarme »

Quels sont les leviers stratégiques et outils pratiques à disposition des autorités et de la société civile pour faire régresser les plus graves violations des droits de l'enfant dans le système judiciaire ?

Atelier 15a - Les conditions de détention

Procédures arbitraires et non-respect des droits fondamentaux des enfants (éducation, santé, droit à la défense, nutrition) violences physiques et psychologiques, châtiments corporels, absence de contact avec la famille, etc.

Atelier 15b - Les violations les plus graves des droits de l'enfant

Traitements cruels inhumains et dégradants, torture, peine capitale, emprisonnement à vie, détention provisoire abusive, etc.

Vendredi 30 Janvier

Mécanismes internationaux et coopération régionale

08 h 45 - 09 h 00

Informations logistiques et agenda de la journée *

09 h 00 - 10 h 40

Présentations d'experts *

- **Comité des droits de l'enfant :**
 - Protocole facultatif No 3 à la Convention des droits de l'enfant (« Procédure de communications »);
 - Observations finales du Comité sur les rapports des Etats en matière de justice juvénile (20 min.)

- Appel pour « l'Etude globale sur les enfants privés de liberté » (20 min.)
- Présentation du Groupe Inter-institutions sur la justice pour mineur (IPJJ) (20 min.)
- Synthèse et résultats des recommandations des ateliers (20 min.)
- Modalités de suivi du Congrès : propositions du Comité thématique (20 min.)

10 h 40 - 11 h 10

Pause-café

Ateliers régionaux

11 h 10 - 12 h 45

*Choix parmi les ateliers simultanés;
traduction à déterminer selon demandes*

Ces ateliers visent à identifier les formes existantes de coopération régionale et à formuler les moyens de la renforcer dans les domaines suivants : la réforme législative, la promotion de la justice juvénile restauratrice, les contenus et les méthodes d'évaluation des formations initiales et continues, la coopération entre pays à propos des enfants migrants, la prévention des violences les plus graves des droits de l'enfant, etc.

Composition des groupes régionaux

Atelier 16a - Afrique (en français)

Atelier 16b - Afrique (en anglais)

Atelier 17 - Asie Pacifique (en anglais)

Atelier 18 - Europe Centrale et de l'est (en anglais)

Atelier 19 - Amérique Latine et Caraïbes (en espagnol)

Atelier 20a - Afrique du Nord (en français)

Atelier 20b - Moyen-Orient (en anglais)

Atelier 21 - Europe de l'ouest et autres pays (en anglais)

Vendredi 30 Janvier

Bilan et clôture du Congrès

12 h 45 - 14 h 45

Repas (au CICG)

14 h 45 à 16 h 00

Séance plénière *

- Évaluation du Congrès
- Déclaration finale

16 heures

Cérémonie de clôture *

Liste des experts

Déjà confirmée - juillet 2014 - par ordre alphabétique

M. George ABU AL-ZULOF	Expert en Justice Juvénile et Formateur - PALESTINE
Mme Amal Salman AL DOSSARI	Membre du Comité des Droits de l'Enfant - BAHREIN
M. Atilio ALVAREZ	"Defensor Publico de Menores" - ARGENTINE
Mme Siyma BARKIN-KUZMIN	Experte en Protection de l'Enfant et en Réforme Législative - TURQUIE
Juge Andrew BECROFT	Juge Principal de la Cour des Mineurs, Wellington - NOUVELLE-ZÉLANDE
Juge Leonardo BRANCHER	Juge de la Cour Régionale des Mineurs (Rio Grande do Sul) - BRÉSIL
M. Jorge CARDONA LLORENS	Membre du Comité des Droits de l'Enfant - ESPAGNE
Juge Michael A. CORRIERO	Centre New-Yorkais de Justice Juvénile - ETATS-UNIS
Maître Mactar DIASSI	Avocat et Consultant en Justice Juvénile - SÉNÉGAL
M. Kamel FILALI	Membre du Comité des Droits de l'Enfant - ALGERIE
M. Cédric FOUSSARD	Directeur Affaires Internationales OIJJ - FRANCE
Mme Enakshi GANGULY	Directrice du Centre pour les Droits de l'Enfant (HAQ), New Delhi - INDE
Mme Audrey GAUGHRAN	Directrice du programme Thématiques Mondiales (AMNESTY INTERNATIONAL) - IRLANDE
Justice IMMAN ALI	Juge de la Cour Suprême - BANGLADESH
Mme Taghreed JABER	Directrice Régionale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (PRI) - JORDANIE
Mme Béatrice KALBERMATTER	Office Fédéral de la Justice - SUISSE
Prof. Hatem KOTRANE	Membre du Comité des Droits de l'Enfant - TUNISIE
Maître Fatimata M'BAYE	Avocate et Consultante en Justice Juvénile - MAURITANIE
M. Joseph MOYERSON	Président de l'AIMJF - ITALIE
Juge Egberto PENIDO	Cour des Mineurs / Centre de Justice Restauratrice - Ecole des Magistrats de Sao Paulo - BRÉSIL
M. Christian PERLER	Psychiatre - SUISSE
M. Nikhil ROY	Directeur des Programmes (PRI) - GRANDE-BRETAGNE / INDE
M. Laurent SAINSARD	Expert Coopération Internationale Justice Juvénile / Police nationale - FRANCE
Mme Marta SANTOS PAIS	Représ. Spéciale du Secrétaire Général de l'ONU sur la violence envers les enfants - PORTUGAL
Prof. Ann SKELTON	Directrice Centre pour la Justice des Mineurs - Univ. de Pretoria - AFRIQUE DU SUD
M. Bernardo STADELMANN	Office Fédéral de la Justice - SUISSE
M. Benoît VAN KEIRSBILCK	Président de Défense des Enfants International - BELGIQUE
Mme Christina WEBER KHAN	«Kinderanwaltschaft-Schweiz» - Justice pour les Mineurs 2020 - SUISSE
Mme Ursina WEIDKUH	Consultante Internationale en Justice Juvénile - SUISSE
Mme Marie WERNHAM	Consultante Internationale en Justice Juvénile - GRANDE-BRETAGNE
Justice Renate WINTER	Ancienne Présidente de l'AIMJF / Membre du Comité des Droits de l'Enfant - AUTRICHE
M. Jean ZERMATTEN	Directeur de l'Institut International des Droits de l'Enfant - SUISSE

Etc.

UNICEF, AMNESTY INTERNATIONAL (AI), ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAGISTRATS DE LA JEUNESSE ET DE LA FAMILLE (AIMJF), CHILD RIGHTS INTERNATIONAL NETWORK (CRIN), COMITE DES DROITS DE L'ENFANT (CRC), COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE (CICR), DEFENSE INTERNATIONALE DES ENFANTS (DEI), OBSERVATOIRE INTERNATIONAL DE JUSTICE JUVENILE (OIJJ), OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (ONUDC), ORGANISATION MONDIALE CONTRE LA TORTURE (OMCT), PENAL REFORM INTERNATIONAL (PRI). Etc.

* Session Plénière (Traduction simultanée en français, anglais et espagnol)

Informations pratiques

Contact

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Rue de Varembe 9-11 (6^{ème} étage)
Case postale 194, CH-1211 Genève 20
Tél. +41 22 749 24 24, Fax: +41 22 749 24 37
Email: mission-geneve-oi@eda.admin.ch

Fondation Terre des hommes

Siège | Hauptsitz | Sede | Headquarters Avenue de Montchoisi 15, CH-1006 Lausanne Tél. +41 58 611 06 66 / Mobile +41 78 859 22 09
Email: JJ2015@tdh.ch, www.tdh.ch

Site internet: www.eda.admin.ch/eda/fr/cmji.html

Lieu

Centre International de Conférences de Genève (CICG)

Rue de Varembe 17, 1202 Genève
Tél. +41 22 791 91 55, Fax +41 22 791 90 64
Email: info@cicg.ch, www.cicg.ch

Plan d'accès

